réaménagement de la Sallaz : la place rendue aux habitants

Issu d'un débat participatif avec les habitants et les commerçants du quartier, le projet d'aménagement de la place a été mis à l'enquête publique du 17 octobre au 17 novembre 2008.
La place de la Sallaz constitue un des points-clés de la réorganisation du trafic dans le nord-est lausannois. Son réaménagement fait la part belle à la mobilité douce et particulièrement aux piétons et aux transports publics. Elle va devenir un pôle d'échanges, un lieu de vie et de mixité sociale.

La Sallaz est un important pôle de l'agglomération lausannoise (12'000 habitants). L'arrivée du m2 et la création de l'interface métro-bus augmente encore son attractivité et son fort potentiel de développement. La mise en service du m2 en décembre 2008 à transformé en profondeur l'organisation des déplacements dans l'agglomération lausannoise. La place de la Sallaz est devenue une interface incontournable des transports publics. 15'000 voyageurs, dont 1'600 le matin aux heures de pointe, y transitent chaque jour.

Dans ce lieu hétérogène où se côtoient des rez-de-chaussée commerciaux et des immeubles ne contenant que du logement, les aménagements proposés se caractériseront par l'installation de volumes hauts (abribus, édicules arbres), qui laissent aux piétons davantage de liberté pour circuler. Le projet leur donne la priorité: en effet, les espaces qui leur sont attribués seront trois fois plus importants qu'actuellement et ceux dévolus aux transports individuels cinq fois moins.

Dans le cadre du réaménagement une centaine d'arbres sera planté sur la place, ce qui augmentera considérablement la masse végétale et le caractère piétonnier de l'espace. Ce seront des tilleuls taillés en rideau (verticalement). Ce projet est issu d un concours d architecture réalisé en 2005. C est le bureau lausannois 2b architectes qui a remporté le concours. Par ailleurs, le déplacement de la circulation sur la route de contournement et le caractère mixte piétons-bus de la nouvelle place de la Sallaz renforceront son caractère de centre commercial de quartier et de lieu de vie.

L'objectif fixé est la diminution des charges de trafic de l'ordre de 6000 véhicules par jour dans le quartier route de Berne - route d'Oron -avenue Victor-Ruffy, ce qui signifie une diminution de 15% à 20% sur les axes situés dans le couloir du m2. Quant aux lignes tl, elles rebrousseront sur la place, ce qui impose de leur réserver un espace important. Durant les périodes de pointes, un bus tournera sur la place toutes les 2 minutes environ. Dans son arrêt du 17 mai 2010 le Tribunal fédéral avait rejeté le recours déposé contre la construction de la route de contournement de la Sallaz, faisant suite au rejet du tribunal cantonal du 9 octobre 2009. Cette décision a permis de relancer le processus de son réaménagement.

Pour financer l'aménagement de la place de la Sallaz et ses abords, la Municipalité sollicite un crédit de 14,8 millions de francs. Elle propose également de lever les oppositions qui ont fait suite à la mise à l'enquête du projet, et l'on retardé, et souhaite informer le Conseil communal sur les procédures relatives à la route de contournement de la Sallaz. Une place agréable, un peu plus de transports publics, un peu moins de voitures et la part belle aux piétons et aux cyclistes, voilà en synthèse ce que propose ce projet élaboré avec les habitants et commerçants du quartier.

infopresse

Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch

Planning à ce jour :

- 2011 : Construction de la route de contournement
- 2011 : Basculement de la route sur la future boucle, bouclage du transit sur la place
- 2011-2013 : Travaux des services sur la place de la Sallaz
- 2012-2014 : Aménagement de la place

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00.

Le préavis n° 2011/34 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 17 juin 2011